

Référence Courrier : CY-TIP-L

Contrat no:

CERGY, le 19 juin 2018

Madame, Monsieur,

Vous utilisez habituellement le mode de paiement par TIP pour régler votre facture d'eau et nous vous en remercions.

Nous avons rencontré dernièrement un problème de traitement automatisé de TIP avec pour conséquence une non prise en compte du paiement et par incidence, des relances de factures impayées.

Nous recherchons activement les raisons de ce dysfonctionnement et avons engagé une série de mesures permettant le traitement des différents cas

Vous avez peut-être reçu une relance ou êtes éventuellement concernés par un TIP non pris en compte et nous vous prions de bien vouloir nous excuser de la gêne occasionnée.

Si tel est le cas, votre dossier fera l'objet d'une attention particulière pour annuler les éventuelles pénalités de relance appliquées à tort et vérifier les paiements effectivement pris en compte. Vous recevrez alors un nouveau courrier vous précisant votre situation et le montant du solde de votre compte.

En cas de difficulté pour régler un montant restant dû, n'hésitez pas à nous contacter au 0969 360 402 pour mettre en place un étalement de son règlement.

Nous restons à votre disposition pour toute question et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Votre Conseiller CYO